

Fouilles archéologiques à Abu Rawash (Egypte), rapport préliminaire de la campagne 1995

Autor(en): **Valloggia, Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **43 (1995)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

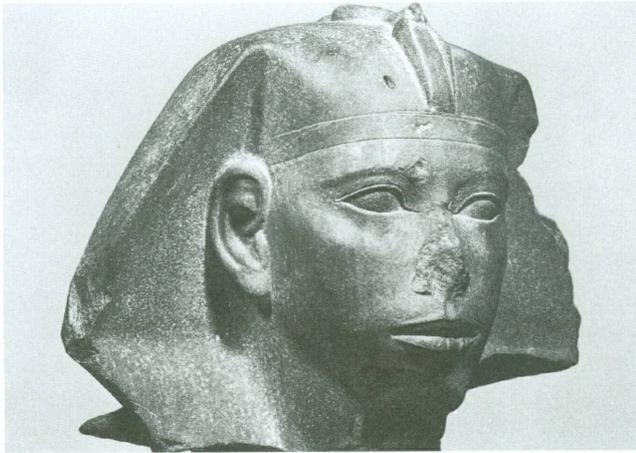
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES À ABU RAWASH (EGYPTE), RAPPORT PRÉLIMINAIRE DE LA CAMPAGNE 1995

Par Michel Valloggia



1.
Tête de Radjedef. Quartzite, haut. 28 cm. Paris, Musée du Louvre, Inv. E. 12626.

Depuis près d'un demi-siècle, l'étude des complexes funéraires des souverains de l'Ancien Empire égyptien (env. 2700 - 2200 av. J.-C.) a constamment été étoffée par des découvertes nouvelles et par la reprise d'investigations archéologiques sur d'anciennes concessions. Curieusement, l'emplacement d'Abu Rawash, situé à 25 km au nord-ouest du Caire, est demeuré à l'écart d'enquêtes systématiques depuis les brefs travaux que E. Chassinat lui avait consacrés en 1900-1901. Or, la littérature spécialisée s'accorde aujourd'hui encore à reconnaître que ces vestiges figurent parmi les rares maillons manquants dans la série des édifices réétudiés. Cet oubli est d'autant plus surprenant que le site renferme tous les éléments constitutifs des grands tombeaux royaux de la IV^e dynastie (env. 2630-2510 av. J.-C.): un temple d'accueil, une chaussée montante et une enceinte bâtie autour d'aménagements monumentaux. Parmi ceux-ci se trouvent la pyramide du souverain, une pyramide satellite destinée au culte royal, un temple funéraire et une cavité naviforme de barque solaire.

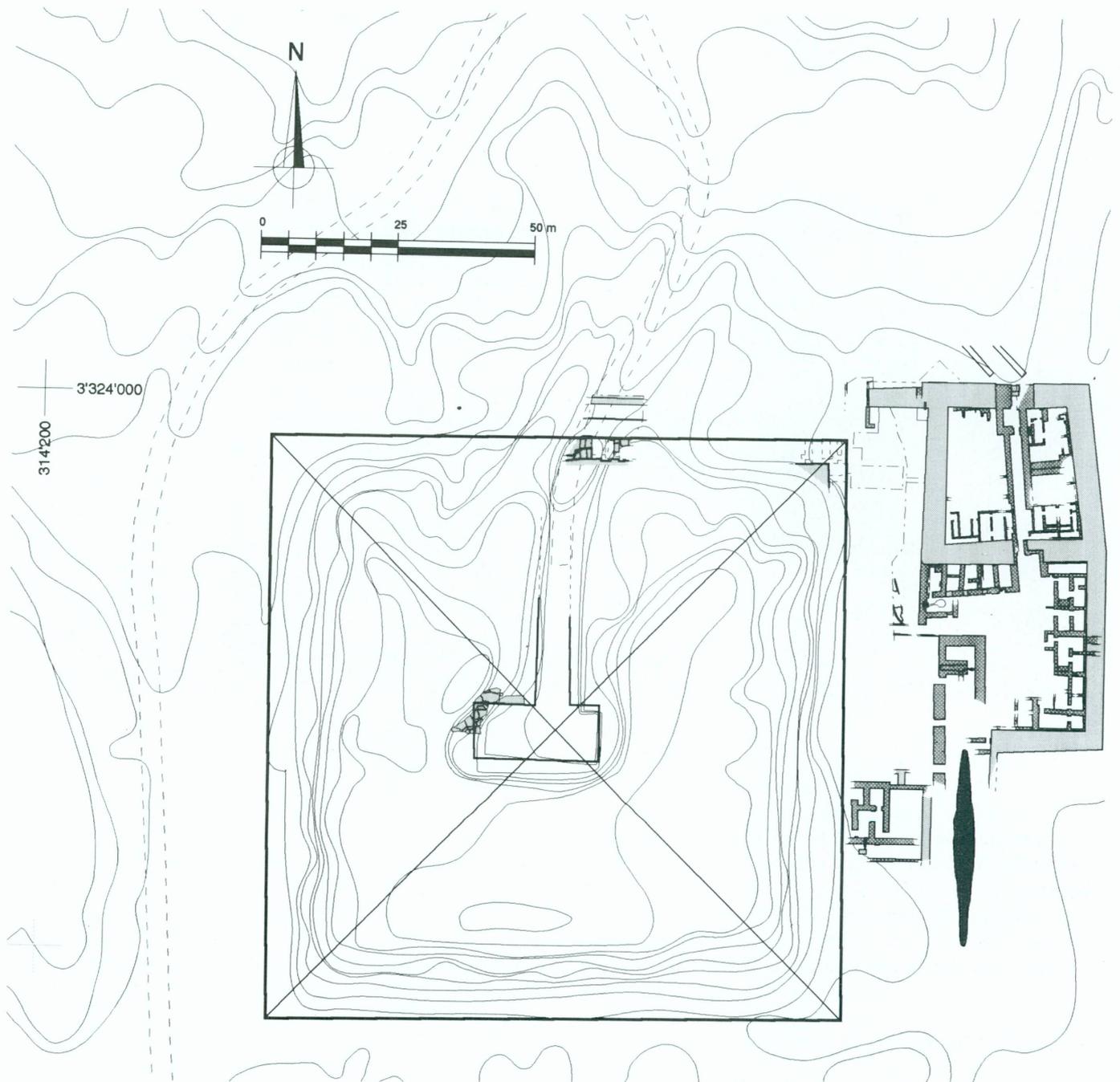
Les dimensions de ces perspectives de recherche ont engagé l'Institut français d'archéologie orientale au Caire et l'unité d'égyptologie de l'Université de Genève à unir leurs efforts pour reprendre des fouilles sur une concession qui avait autrefois livré les prémices d'une information historique importante.

ETAT DE LA QUESTION ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Le destinataire de cet ensemble funéraire fut le roi Radjedef (anciennes lectures du nom: Didoufrî et Djedefrê), dont le règne s'étendit d'environ 2580 à 2570 avant J.-C. Ce pharaon avait succédé à Chéops et précéda ainsi les royautés de Chephren et de Mykérinos, trois souverains, rappelons-le, essentiellement connus par leurs pyramides édifiées sur le plateau de Gîza.

Les témoignages historiques contemporains de Radjedef demeurent actuellement peu nombreux. Outre la célèbre tête royale appartenant au premier exemple de sphinx connu (fig. 1), E. Chassinat découvrit à Abu Rawash les fragments de vingt et une statues, brisées en petits fragments. La reconstitution de quelques éléments avait notamment livré l'essentiel du protocole royal et plusieurs épithètes, parmi lesquelles celle de *fil de Rê*. Cette qualification constitue aujourd'hui encore la mention la plus ancienne d'une filiation solaire de la royauté pharaonique. Impressionné par la destruction de ce lot statuaire, E. Chassinat y reconnut une *damnatio memoriae*, liée selon lui à l'illégitimité du pouvoir de Radjedef. Autrement dit, ce roi aurait été considéré par ses successeurs comme un usurpateur. L'hypothèse fit son chemin chez les historiens qui virent la confirmation d'un coup d'Etat dans le fait que Radjedef avait abandonné la nécropole de son père pour aller construire sa pyramide à Abu Rawash. En réalité, on remarquera que Radjedef ne fit que suivre les traces de son père et de son grand-père en choisissant un emplacement nouveau pour l'édification de sa pyramide. Snéfrou, fondateur de la dynastie, avait fait construire des pyramides à Meïdoum et à Dahchour, tandis que Chéops implantait la sienne à Gîza. On pourrait tout aussi bien se demander pourquoi Chephren et Mykérinos revinrent à Gîza pour y faire bâtir leur propre demeure d'éternité! L'illégitimité du règne de Radjedef, de même que l'histoire de cette époque, méritent d'être réexaminées à la lumière d'éléments archéologiques nouveaux¹.

De surcroît, bien qu'elle soit aujourd'hui considérablement détruite, l'étude de cette pyramide apportera sans doute de précieuses informations sur l'évolution des techniques de construction mises en œuvre sur le terrain (fig. 3). Il est en effet bien connu que les bâtisseurs de la pyramide de Chéops



2.
 Situation générale, avec la pyramide, sa descenderie et son puits. A l'est, plan des habitats, espaces de service et fosse naviforme
 (Dessin J. Bernal)



3.
Vue de l'éperon d'Abu Rawash, avec les vestiges de la pyramide (à gauche) et le camp (à droite).

rencontrèrent d'importantes difficultés pour achever l'édification du gigantesque tétraèdre; il sera donc intéressant de mettre en évidence, dans la construction de son successeur, soit le choix de solutions novatrices, par-fois jugées dangereuses, soit au contraire l'usage de pratiques usuelles, liées aux traditions des bâtisseurs de la III^e dynastie.

LA CAMPAGNE DE 1995

Une fois cette problématique circonscrite, il devint possible, grâce au concours du Fonds national suisse de la Recherche scientifique, de projeter la mise sur pied d'une première campagne de prospection sur le terrain. La concession de fouilles, signée au début du mois de mars 1995, en témoignant de la confiance que nous accorde notre collègue le professeur Dr Abd el-Halim Nur ed-Din, Secrétaire Général du Suprême Conseil des Antiquités de l'Égypte², nous a permis de commencer sans délai nos travaux, dès le 8 mars dernier³. Ils se sont prolongés jusqu'au 9 avril, avec une centaine d'ouvriers placés sous les ordres de deux «raïs» de l'Institut français.

Cette première saison a donc été consacrée en priorité à la topographie du site, aux relevés architecturaux des installations orientales du complexe funéraire et à l'étude du matériel issu de travaux égyptiens, conduits en 1994 par une mission du Suprême Conseil des Antiquités. Par ailleurs, des dégagements préliminaires ont été entrepris sur les faces septentrionale et orientale de la pyramide, puis dans ses infrastructures, en prévision de la fouille de l'appartement funéraire royal.

Travaux de surface exécutés dans l'aire orientale du complexe funéraire

Le relevé architectural des structures autrefois dégagées sur le côté est a révélé la présence d'installations contemporaines de la pyramide dont les plans respectifs suggèrent l'image de secteurs d'habitats au sud et d'espaces de service au nord (fig. 2). Dans cette zone, l'étude typologique de la céramique a montré l'existence de deux périodes successives d'occupation: l'une datée de l'Ancien Empire, l'autre de l'époque romaine (fig. 4). Des sondages stratigraphiques exécutés au voisinage de l'angle nord-est de la pyramide



4.
Modèles de vaisselle cultuelle: coupelles et vases d'offrande.

sont venus confirmer ce clivage. Il a également été noté la présence d'éclats de quartzite (utilisée dans la statuaire royale) étroitement associés à la seconde phase d'occupation. De tels indices invitent bien entendu à reconsidérer l'hypothèse d'une *damnatio memoriae* exercée par les successeurs immédiats de Radjedef.

Travaux conduits sur la face septentrionale de la pyramide

Trois dégagements ont été effectués dans ce secteur: l'un, central, est situé au pied de la face nord de la pyramide. Les deux autres concernent les angles nord-est et nord-ouest du tétraèdre.

Dans le sondage central, poursuivi jusqu'au substrat calcaire, la fouille a mis en évidence l'aménagement d'un lit de fondation déversé, taillé dans le rocher suivant une pente moyenne d'environ 12° (fig. 6). En revanche, sur l'angle nord-est (les fondations de l'angle nord-ouest n'ont pas encore été atteintes), le lit de fondation demeure horizontal. Durant la IV^e dynastie, ce dispositif de pose est bien attesté; on pense notamment aux assises de fondation visibles dans la pyramide satellite nord-est du complexe de Chéops à Gîza.

La mise au jour dans le sondage central de deux monolithes de granite, issus du parement final de la pyramide et initialement appareillés en boutisse contre les *backing stones* de calcaire, a permis de mesurer un angle de pente du parement d'environ 64° . Compte tenu de l'inclinaison de 12° précédemment signalée, la pente réelle de cette face de la pyramide peut être ramenée à un angle d'environ 52° qui correspond à celui des pyramides de Snéfrou à Meïdoum et de Chéops à Gîza. Ainsi la technique de pose mise en œuvre dans les fondations et l'angle de pente viennent-ils confirmer, en dépit de la faible hauteur conservée du monument (environ 11,40 m), les caractéristiques des pyramides de la IV^e dynastie (fig. 6 et 7).

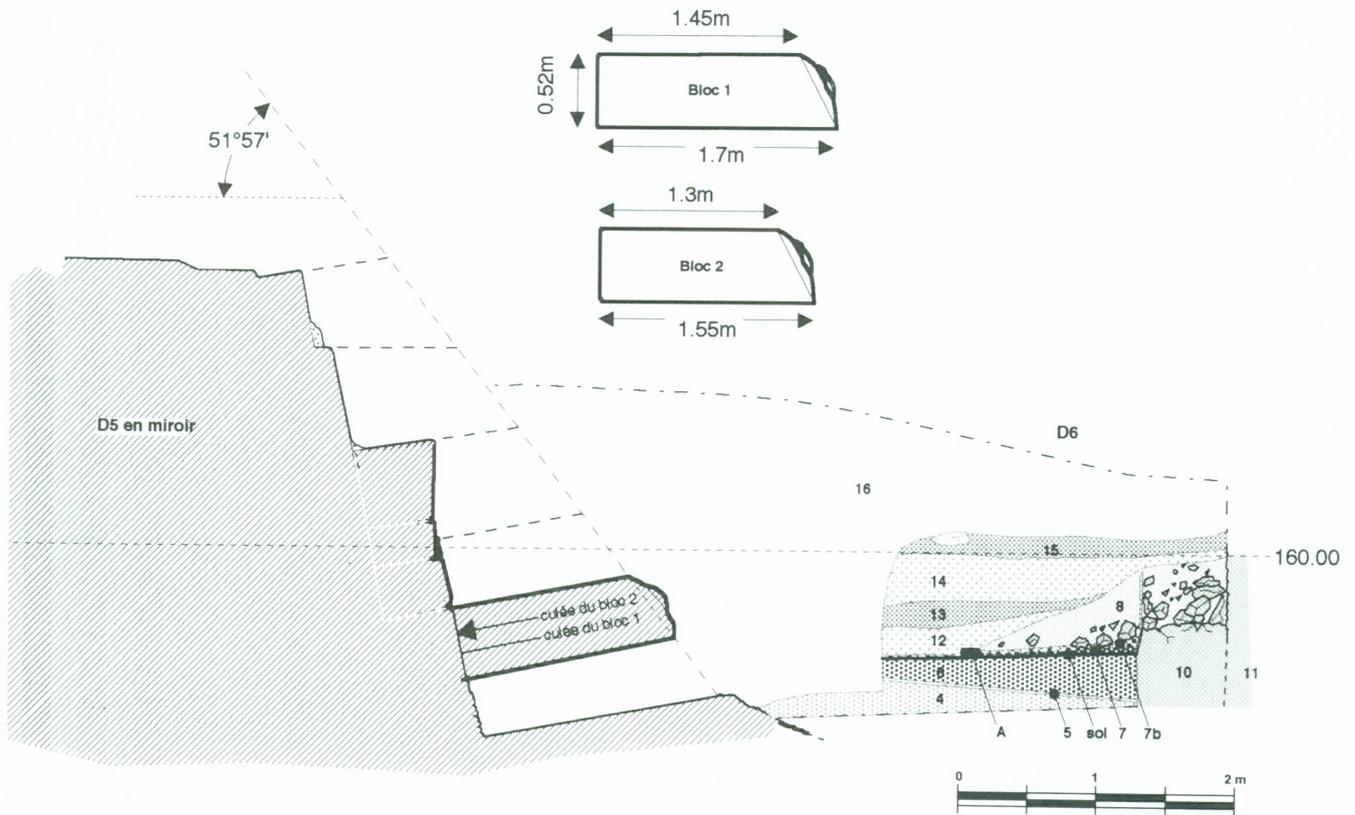
Les stratigraphies visibles dans les profils du sondage central (fig. 6) et sur l'angle nord-est révèlent, au-delà du niveau d'occupation initial du site, trois phases de destruction désignées par des couches d'éclats: la plus ancienne, datée par la céramique, remonte à l'époque romaine; puis, après une période d'abandon marquée par un litage de sable et de gravier, une deuxième phase d'exploitation de la pierre est signalée par une volumineuse couche de fragments granitiques. Enfin, apparaissent des niveaux de démantèlement et de récupération du calcaire, représentés par une masse de gravats et blocs mélangés.

5.
Retrait des remblais et éboulis dans la descendrie d'accès au caveau.



6.
Coupe nord-sud sur la face septentrionale de la pyramide:

- 1-2. Monolithes de granite
- 3. Substrat calcaire
- 4-5. Niveau de construction de la pyramide
- 6. Remblai
- 7-7b. Couches d'occupation et de démolition de briques
- 8-11. Eléments de structures
- 12 et 14. Périodes d'abandon du site (couches de sable)
- 13. Première phase de destruction (époque romaine)
- 15. Deuxième phase de destruction (époque médiévale et/ou moderne)
- 16. Niveau d'exploitation du calcaire
(Dessin J. Bernal)





Travaux à l'intérieur de la pyramide

La descenderie (fig. 2, 5, 9 et pl. I)

La fouille de la descenderie a mobilisé cette année l'essentiel des forces disponibles. Complètement obstrué par l'amoncellement de blocs calcaires, dont certains dépassaient les 2 m³ (soit environ 5400 kg), ce passage a été dégagé à l'aide d'un engin de levage loué à une entreprise de génie civil. Plusieurs nappes de blocs enchevêtrés ont ainsi pu être retirées. Cette descenderie fut, dans le passé, probablement bloquée en plusieurs étapes, par des équipes successives de carriers. Cette année, la dépose a effectivement montré la présence alternée de couches de terre et de blocs enrobés, peut-être mises en place pour faciliter l'évacuation des blocs débités par les tailleurs de pierre.

Dans les couches inférieures, l'ensemble des tessons récoltés appartenait à l'époque romaine, c'est-à-dire probablement à la première phase de destruction intensive du site. Au niveau du sol rocheux, la descenderie, large d'environ 5,50 m, a conservé des traces d'un dallage rapporté, constitué de trois assises en calcaire. Dégagé sur plus de 40 m, ce passage, exactement orienté au nord, accuse une pente sans palier intermédiaire de 26°, puis de 28°.

7.
Face nord de la pyramide: sondage et descenderie.



Le puits (fig. 2 et 8)

Situé au centre de la pyramide et creusé dans le substrat calcaire, le puits rectangulaire mesure 23,0 x 10,0 m à son couronnement. Son angle nord-ouest a conservé *in situ* plusieurs assises de gros monolithes, dont les extrémités sont en porte-à-faux d'environ 2,0 m sur le vide de la fosse. Dans un premier temps, afin d'éviter toute chute de pierres, un cheminement de plus de 2,0 m de largeur a été dégagé sur l'ensemble du périmètre du puits et de sa descenderie, ce qui a permis le curage des blocs placés en encorbellement. Cette opération a été menée sous le contrôle d'un ingénieur civil spécialement détaché par l'entreprise suisse Conrad Zschokke SA. Par la suite, une protection métallique composée de profilés en U et de treillis d'acier a été scellée dans les parements du puits, en dessous du porte-à-faux. Ce dispositif, destiné à retenir d'éventuelles chutes de pierres, restera définitivement en place.

8.
La descenderie et le puits de la pyramide en fin de campagne.

A l'occasion de ces travaux, de nombreuses traces de mortier au plâtre ont été observées sur les parois du puits et sous les blocs en encorbellement. Ceci suggère que ces monolithes, au moment de la construction, avaient été join-



9.
La descenderie au terme des travaux de la saison.

toyés sur d'autres blocs appareillés dans le puits. Il est donc possible que cette couverture, bâtie au-dessus de l'appartement royal, ait été progressivement retirée par les carriers. Des traces de débitage sont encore bien visibles sur des blocs abandonnés au bord du puits.

Evaluation de la taille de la pyramide

Aux résultats précédemment signalés, on ajoutera encore les informations issues des relevés de l'infrastructure de la pyramide qui permettent, avec le dégagement de l'angle nord-est, d'évaluer ses dimensions initiales à 202 coudées de côté (106,0 m) sur 128 coudées de hauteur (67,0 m). On rappellera à titre de comparaison que la pyramide de Mykérinos à Giza mesurait théoriquement 200 coudées (104,80 m) sur 125 coudées de hauteur (65,50 m).

L'an prochain verra, bien entendu, la poursuite des travaux entrepris sur le périmètre de la pyramide. En outre, la fouille du puits devrait permettre l'accès au caveau royal, susceptible de réserver son lot d'informations et de surprises.

Notes:

- 1 Cf. M. Valloggia, «Le complexe funéraire de Radjedef à Abou-Roasch: état de la question et perspectives de recherches», dans: *Bulletin de la Société française d'Égyptologie*, 130, 1994, pp. 5-17.
- 2 Qu'il trouve ici l'expression de notre reconnaissance. Nos remerciements vont également à l'Inspectorat de Giza et tout particulièrement à son directeur, le Dr Zahi Hawass, qui a facilité toutes nos démarches administratives.
- 3 La mission était composée de M^{me} S. Marchand et de MM. M. Baud, J. Bernal, P. Deleuze, H. el-Chahat, Dr S. el-Naggar, C. Higy, A. Lazim, A. Lecler, A. Métral, F. Rossi et le signataire, chef de mission.

Crédit photographique:

Paris, Musée Louvre: fig. 1.
Photo M. Valloggia: fig. 3, 5, 7-9 et pl. I.
Photo Leclerc: fig. 4.

NOUVELLE ÉTUDE DE TROIS OBJETS MAGDALÉNIENS TROUVÉS À VEYRIER (SALÈVE - HAUTE-SAVOIE)

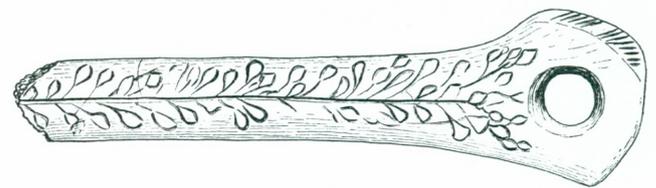
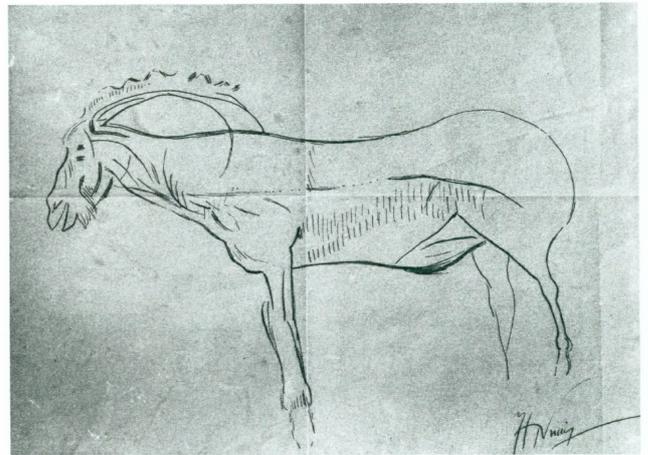
Par Francesca Minellono¹

Les stations magdaléniennes connues sous le nom de Veyrier sont situées à la limite occidentale de la commune d'Étrembières (Haute-Savoie), au pied du Salève, près de Genève. L'une d'entre elles est la toute première station à nous avoir livré un objet décoré par l'homme du Paléolithique². Les abris, déjà presque totalement détruits à l'époque de leur découverte en raison de l'exploitation intensive des carrières, étaient constitués par des blocs d'éboulis. Parmi les études récentes portant sur la transformation géologique de l'endroit et les sites anthropiques, la plus complète est celle du professeur Antoine Gallay, en 1991. L'auteur situe peu après 12 000 ans le grand éboulement de la paroi occidentale du Salève, où se seraient installés par la suite les chasseurs magdaléniens. La période correspondrait à la disparition définitive des glaces du bassin lémanique. Cette hypothèse a pu être confirmée par une datation exécutée sur des os appartenant au même groupe, soit 12 000 ± 130 B.P. (C 14 – ETH 1937).

En analysant la situation territoriale-climatique de cette époque, Gallay parvient à la conclusion que nous nous trouvons à Veyrier en présence de camps de base occupés plusieurs fois par an. L'économie aurait été basée principalement sur la chasse aux grands herbivores de la plaine. La longue occupation humaine du territoire au cours de la période pré-protolithique est attestée par la présence de sites allant de l'azilien à l'âge du fer.

Aujourd'hui conservés pour la plupart au Musée d'art et d'histoire de Genève, les objets magdaléniens trouvés sur ces sites ont été récoltés entre 1833 et 1873 par des savants comme Mayor, Thioly, Gosse et d'autres encore. Depuis l'époque de ces découvertes, on a beaucoup écrit sur le sujet sans jamais l'approfondir réellement. Ce n'est d'ailleurs qu'en 1929 qu'Eugène Pittard et Louis Reverdin publièrent dans *Genava* l'intégralité du matériel lithique et osseux déposé au musée. Une pièce, cependant, fut bien connue dès le début, c'est le célèbre bâton percé «au bouquetin» trouvé en 1868 et relevé par l'abbé Breuil (Inv. A 8816, fig. 1).

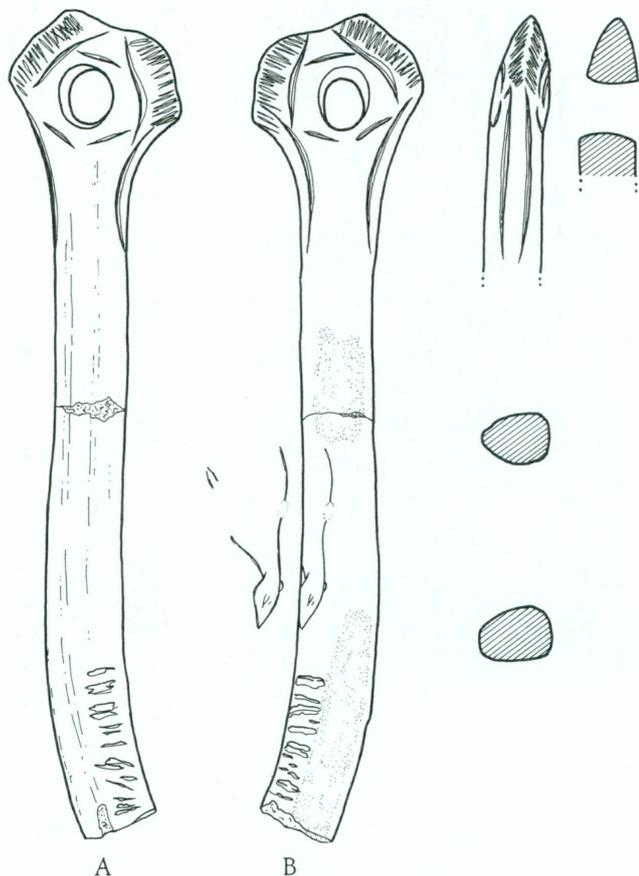
Notre contribution portera ici sur deux autres bâtons percés présentant des images zoomorphes gravées. Celles-ci, bien qu'incomplètes, nous semblent d'un grand intérêt. Nous ajouterons à leur analyse celle d'une pièce qui a fait l'objet, au cours du temps, de diverses interprétations³.



1. Bouquetin et végétal relevés par l'abbé Breuil sur un bâton percé. Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv. A 8816 (D'après les dessins originaux).

DEUX BÂTONS PERCÉS À REPRÉSENTATIONS ZOOMORPHES

L'élément fondamental de la classe d'objets qui nous intéresse est la perforation qui se trouve toujours dans la partie dite active de la pièce, à l'intersection de la perche et de l'andouiller, point de résistance maximale. La matière première utilisée est le bois de cervidé, et couramment celui de renne qui, étant le plus compact, offre le plus de robustesse. Parmi les hypothèses avancées quant à l'emploi de ces outils, trois sont basées sur de sérieuses expérimentations: il pourrait s'agir de redresseurs de sagaies (Leroi-Gourhan, 1943), de manches de frondes (Glory, 1964), ou encore de fibules servant à retenir les vêtements, comme on l'observe chez certains esquimaux (Schoetensack, 1900). L'analyse



2.
Bâton percé avec l'image partielle d'un probable mustélidé.
Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv. A 2222 (Dessin F.
Minellono).

des perforations révèle fréquemment la présence d'abrasions plus ou moins importantes sur la lèvre, qui seraient dues précisément à l'emploi de l'objet. D'autres types d'usure pourraient provenir de contacts manuels prolongés: c'est le cas notamment de la tête du bâton «au bouquetin».

Ce type d'instrument est parfois soigneusement décoré de sujets animaliers, initialement sculptés en ronde-bosse sur l'extrémité distale du bâton, et plus tard gravés ou sculptés en léger relief le long de la perche.

Un mustélidé

Trouvé par le Dr Mayor entre 1833 et 1838, le bâton percé en bois de renne que nous allons d'abord examiner est le premier témoignage artistique du Paléolithique qui ait été découvert et aussitôt reconnu comme tel en Europe (Inv. A 2222, fig. 2). D'une longueur de 24,5 cm, il présente une section de fût ovoïdale (1,7 x 2,1 cm). Bien conservée, la tête du bâton où s'ouvre la perforation est de forme trapézoïdale. La surface de la face B apparaît modérément polie, à l'exception de deux larges abrasions plus marquées dans la zone méso-proximale du manche. Correspondant aux points d'appui, ces abrasions font penser que l'objet a pu également servir de polissoir. La face A, convexe, conserve encore la surface naturelle du bois de renne, avec ses stries longitudinales. La forme du trou est légèrement ovale; sa section biconique résulte d'un travail effectué des deux côtés. La lèvre du pertuis, peu émoussée sur les deux faces, pourrait indiquer un emploi limité de l'instrument. Étant donné qu'une minuscule portion de la base est très lisse, il s'agit peut-être d'une pièce complète.

La perforation, d'environ 2 cm de diamètre, est entourée d'un motif gravé en profondeur, formé de lignes contiguës légèrement incurvées qui délimitent un espace polygonal. À l'extérieur, les deux zones d'expansion sont marquées par une série d'incisions fines et serrées, parfois entrecroisées. Le motif est bilatéral et bifacial, ce qui suppose une observation de la pièce indifféremment d'un côté ou de l'autre. L'ensemble paraît manifester une recherche esthétique dans l'utilisation d'éléments stylisés probablement inspirés de la réalité, comme des poils, des lanières de cuir ou des composants végétaux.

Deux traits gravés très profondément encadrent les limites inférieures de la tête de l'outil. Le profil, dépourvu de branches, est semblable à celui d'objets trouvés à Kesslerloch et Schweizersbild; il pourrait constituer un trait caractéristique du site de Veyrier. La même décoration rayonnante du sommet est également présente dans l'exemplaire «au bouquetin». Dans la zone proximale de l'outil apparaît une série d'entailles plutôt irrégulières et courtes:

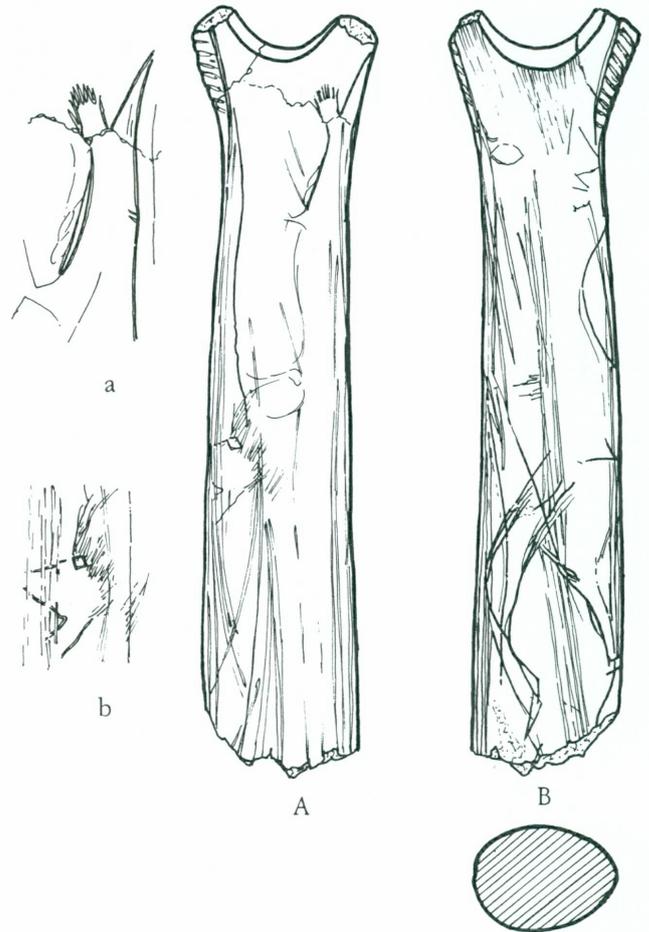
elles pourraient être assimilées aux groupements de signes organisés que l'on pense pouvoir identifier comme une sorte de numération. Notons encore que l'on connaît au moins un autre bâton de Veyrier présentant le même type de décoration secondaire autour de la tête et de brèves entailles sur la partie proximale de la perche⁴.

La figure zoomorphe discernable sur le manche est la seule image que présente ce bâton. Orientée vers la partie proximale du fût, elle précède la série d'entailles avec laquelle elle se trouve alignée; un rapport entre les deux n'est pas à exclure. La représentation de l'animal se limite à un museau pointu vu de profil à droite, un grand œil frontal, une petite oreille ronde à peine visible, le cou et le commencement de la poitrine et du dos. Au-dessous, un léger signe en V pourrait indiquer l'une des pattes antérieures. L'image a été gravée d'un trait net et assez profond, allant de gauche à droite. Exprimée de façon synthétique, elle dénote cependant, par la présence de l'œil avec son canal lacrymal et de l'oreille, un assez bon niveau d'observation. La figure, très schématique, n'est pas facile à identifier zoologiquement. Elle a été interprétée comme une tête d'oiseau (Mayor, Pittard), comme une ébauche d'animal à museau pointu (Cartier), ou comme le ventre et les pattes d'une otarie (Mottier). A notre avis, le type d'œil, la mandibule soulignée et la petite oreille arrondie indiqueraient plutôt un mustélidé. Le professeur Louis Chaix, du Muséum d'histoire naturelle, s'oriente lui aussi dans cette direction.

La section des incisions fait état de différences dans la qualité du tracé et révèle l'utilisation de plusieurs instruments pour la gravure. Autour de la tête, les incisions sont fines, alors que les traits entourant la perforation sont plus profonds, obtenus par plusieurs passages. Les deux grandes incisions latérales s'estompent aux deux extrémités, tandis que le tracé de l'animal est net.

La loutre

Le second bâton percé que nous avons examiné, lui aussi en bois de renne, est très fragmentaire (Inv. A 2248, fig. 3). L'extrémité distale est cassée au niveau de la perforation, caractéristique certainement liée à sa fonction. Sa longueur actuelle est de 13,5 cm, la section de la perche est ovoidale (2,4 x 1,7 cm) et sa surface assez uniformément polie. La partie conservée de l'extrémité supérieure suggère une assez grande ampleur de la perforation ovale, de section légèrement biconique. Les lèvres sont à angle vif; l'une d'elles présente sur la face B de minuscules striures, partant du côté inférieur du trou. Dans ce cas comme dans le précédent, on a l'impression que l'objet a été peu utilisé. De part et d'autre de l'élargissement distal du bâton subsistent, encadrés par deux traits, les restes d'une décoration de



3. Bâton percé cassé, avec l'image partielle d'une loutre, un museau de profil à gauche et l'esquisse d'un équidé. Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv. A 2248 (Dessin F. Minellono).

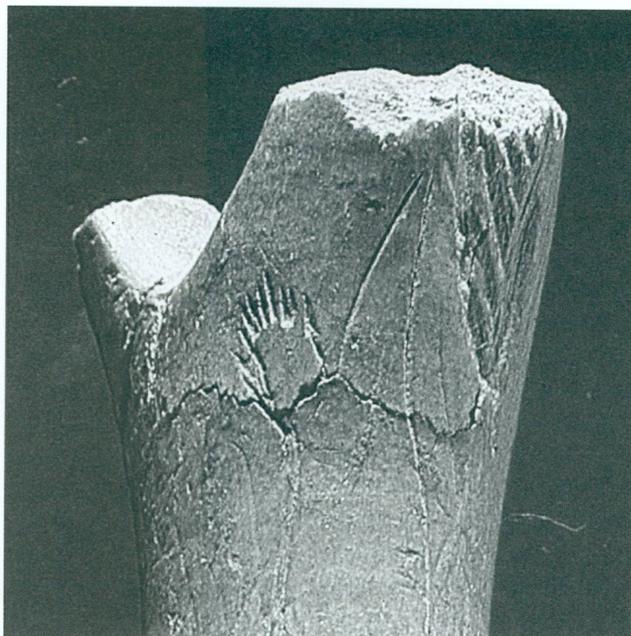
lignes obliques et parallèles assez irrégulières et profondes. Ces lignes, qui forment un motif triangulaire renversé, ont été tracées après la réalisation des sillons de limite, comme une sorte de remplissage. Il semble s'agir d'un vrai motif géométrique organisé.

Ce bâton porte plusieurs gravures zoomorphes, dont une, déjà connue, commence au niveau du trou et se développe vers la droite (fig. 3 Aa et 4). Cartier l'avait interprétée comme l'esquisse probable d'un castor, et Schoetensack comme celle d'un animal aquatique, peut-être une loutre. Nous pensons aussi que le sujet, même très fragmentaire, suffit à indiquer clairement une loutre. De l'animal, seul l'arrière-train a été terminé, avec la queue massive et pointue, ainsi qu'une partie du dos et du ventre. La patte postérieure gauche est bien ouverte et évoque une attitude dynamique: l'animal est probablement en train de nager. L'incision est réalisée d'un trait sûr, assez profond. La suite du dessin présente un tracé beaucoup plus fin, faisant penser à un croquis de base inachevé. De larges sillons, légèrement marqués par pression, suivent ensuite les deux bords du fût.

Le tracé le plus profond va de gauche à droite pour représenter la queue et le dos, et dans le sens contraire pour la partie inférieure de l'animal. L'image n'est pas centrée mais exécutée tout près de la perforation. Cela pourrait indiquer l'intention initiale du graveur de créer un complexe décoratif plus riche, utilisant plus largement la surface.

Entre les traits secondaires situés dans la partie médiane de la pièce, très fins et superposés, nous avons discerné une image jusqu'ici non repérée. Il s'agit d'un museau vu de profil à gauche, avec un grand œil en losange, un cou mince et de longs poils hérissés sur la tête (fig. 3 Ab). La détermination zoologique est difficile, mais il semble possible de reconnaître un chevreuil. La représentation ne serait pas tout à fait correcte, surtout à cause de ce que nous identifions, peut-être de manière erronée, comme le cou. Elle a été réalisée par-dessus les sillons longitudinaux de la pièce, dans une étape postérieure du travail.

Sur la face opposée du support, près de l'extrémité proximale, on distingue un troisième sujet entre plusieurs lignes superposées qui se confondent, présentant un tracé incertain difficile à isoler (fig. 3 B). L'image, orientée vers la gauche, peut à notre avis être interprétée comme l'arrière-train d'un quadrupède, peut-être un équidé (c'était l'opinion de Cartier, tandis que Schoetensack y voyait «la région antérieure d'un herbivore»). Le garrot, le creux du dos, la croupe et la longue queue sont reconnaissables dans la partie supérieure, et, dans la partie inférieure, le cou, le début d'une fine patte antérieure, le ventre et peut-être le



4.
Détail de la décoration de la tête du bâton. Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv. A 2248.

sexe, ainsi que le début d'une patte postérieure qui finit en ligne ouverte et se confond avec la queue. La facture est incertaine, présentant des traits extrêmement fins repris plusieurs fois. Néanmoins, l'image était certainement complète à l'origine puisque le dessin se poursuit sans interruption jusqu'à la marge cassée du support.

Un inachèvement instructif

Il convient de remarquer que ce second bâton nous met en présence de l'unique représentation identifiable d'une loutre au sein des nombreux thèmes figuratifs du Paléolithique supérieur. Quant au premier, il fait intervenir un animal évoquant de façon générale la même famille de mustélidés. Même fragmentaire, l'image apporte ainsi un témoignage important sur la présence effective de cette espèce dans la zone du Salève, et sur son observation par les Magdaléniens.

En ce qui concerne l'inachèvement des représentations gravées sur chacun des bâtons, il nous semble pouvoir distinguer deux comportements. Dans le cas de la loutre, l'interruption a laissé partiellement subsister l'état d'ébauche. La surface, littéralement recouverte de fins traits illisibles, donne l'impression qu'il s'agit d'une sorte de «carnet de croquis». L'autre bâton présente en revanche une image dépourvue de traits secondaires, semblant indiquer un abandon brusque du travail, peut-être délibéré.

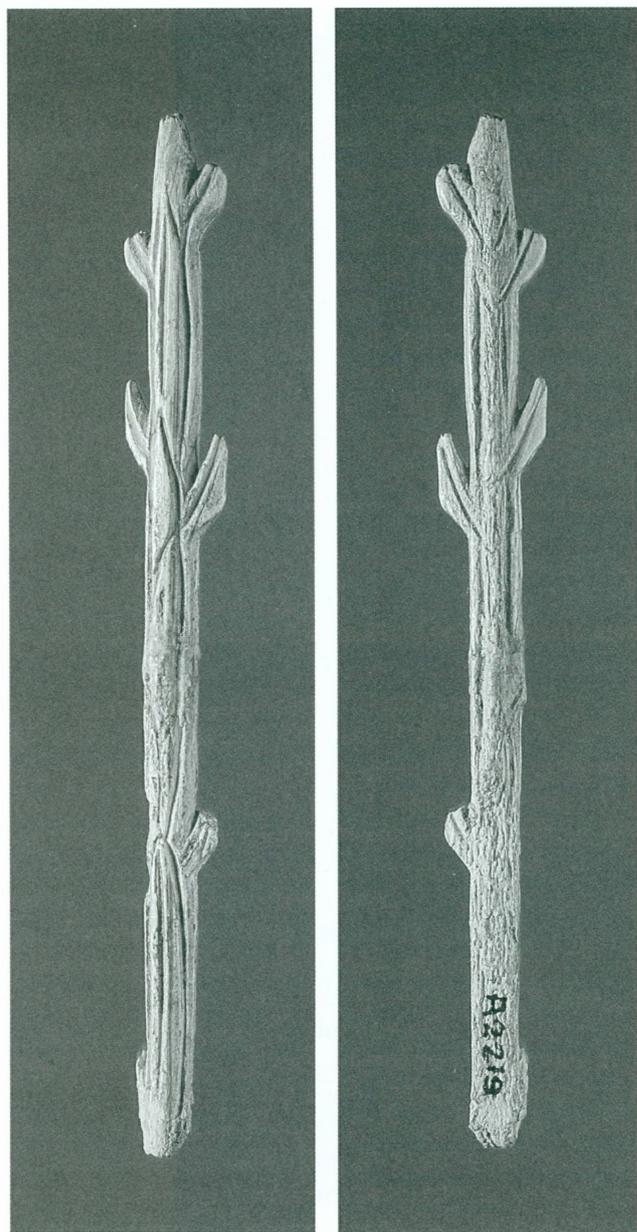
L'importance du facteur temps dans les différentes phases d'exécution de ces objets mérite d'être soulignée. Il est quasiment certain que les deux bâtons percés étaient terminés avant que les graveurs ne commencent à élaborer les figures zoomorphes. En effet, dans les deux cas, la tête de l'objet présente un motif ornemental soigné, bien défini et complet. La réalisation des figures naturalistes appartiendrait ainsi à une seconde phase du travail, car il est impensable que les graveurs se soient préoccupés d'achever les décors mineurs après avoir abandonné la représentation des animaux. Cette hypothèse pourrait s'appliquer aux autres outils du même genre datant du Paléolithique supérieur, et l'on pourrait d'ailleurs penser qu'il existait une sorte de hiérarchie des exécutants, les uns étant chargés des décors secondaires et d'autres des sujets réalistes plus importants disposés le long du fût.

Tige stylisée ou harpon symbolique?

Venons-en à présent à une troisième pièce, qui a déjà fait l'objet de plusieurs interprétations (Inv. A 2219, fig. 5). Il s'agit d'un objet également en bois de renne, d'une forme mince et allongée, pourvu d'épines latérales. A l'intérieur de petits sillons de la décoration subsistent encore des traces de peinture rouge qui ont échappé jusqu'ici aux autres auteurs⁵.

Long de 11 cm, l'objet a un diamètre d'environ 0,5 cm. La section du fût est polylobée, en raison des sillons longitudinaux du décor qui recouvrent toute la surface. L'une des extrémités est soigneusement travaillée en une pointe légèrement aplatie, l'autre est usée et coupée en oblique. Les barbelures latérales, groupées en couples alternés, se resserrent progressivement vers la pointe. Sur la face A, les motifs gravés profondément sur toute la surface qui sépare les deux rangs d'épines sont assez complexes; leur forme légèrement arquée donne à l'ensemble un effet de relief. Dans la partie médiane du fût apparaissent des formes lancéolées avec une incision centrale. La section du trait est parfois fortement asymétrique, soulignant l'articulation plastique de la pièce. Une décoration identique, mais d'une facture moins soignée, se répète sur l'autre face de l'objet. Une longue abrasion découvre la partie spongieuse de la corne et se termine en bas par une sorte de petit biseau.

Initialement, l'objet a été identifié comme une «tige bardée d'épines» (Mayor), comme un harpon magdalénien à deux barbelures (Cartier), comme une sculpture (Pittard et Sauter), ou encore comme une petite pointe de harpon semblable à celles de Kesslerloch (Julien). Pour M^{me} Rouch, il s'agirait d'une sagaie emmanchée et non d'un harpon



5. Sculpture-harpon. Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv. A 2219.

détachable. Du harpon, on retrouve effectivement l'aspect général, avec les barbelures anguleuses typiques de la fin du Magdalénien, ce qui témoignerait tout au moins de la connaissance sur place de ce type d'outil. Toutefois, l'inversion du sens de ces barbelures (les crochets sont habituellement dirigés vers la base) et l'extrême fragilité de l'objet, dont le diamètre est presque de moitié moindre que celui de la plupart des harpons connus, l'auraient rendu inutilisable. De surcroît, ce genre de pièce est toujours décoré sur une seule face par de simples groupements de traits brefs, alors qu'ici nous sommes en présence d'un motif organisé en continu sur les deux faces.

Il est décidément plus vraisemblable de considérer que nous nous trouvons devant une petite sculpture, qui pourrait représenter, comme le proposait déjà Pittard, une tige stylisée. Les rayures qui couvrent le fût lui donnent d'ailleurs l'aspect d'une surface cannelée. Tout en formulant les réserves d'usage, le professeur Antoine Charpin, des Conservatoire et Jardin botaniques de Genève, n'exclut pas la possibilité qu'il s'agisse d'un végétal, ce que viendrait corroborer le rythme des protubérances de plus en plus serrées vers la pointe. Avec ses boutons latéraux que l'on pourrait interpréter comme des bourgeons, la tige présenterait un aspect saisonnier, indiquant l'intention de la reproduire à un moment précis de l'année. Enfin, si l'on accepte l'idée d'une iconographie végétale, nous serions alors en présence d'un *unicum* au sein d'un monde presque exclusivement tourné vers les représentations zoomorphes comme l'était celui du Paléolithique. L'élément végétal étant tout à fait inusité, il est à noter que c'est également de Veyrier que provient l'un des exemplaires les plus intéressants du genre, avec le motif gravé sur la partie opposée à celle du bouquetin sur la pièce du même nom (fig. 1).

Nous aimerions cependant proposer une autre hypothèse, qui ferait identifier cet objet comme l'image symbolique et non fonctionnelle d'un harpon. Les restes de couleur rouge seraient un argument en faveur de cette thèse, orientée vers une explication culturelle ou cultuelle plutôt qu'utilitaire. En effet, il semble bien s'agir d'un décor délibéré et non d'un dépôt d'oxydes de fer provenant du terrain, chose qui aurait d'ailleurs difficilement pu échapper à l'attention du scrupuleux découvreur de l'objet.

QUESTIONS DE DATATION ET CONCLUSION PROVISOIRE

L'aspect général de l'industrie lithique trouvée dans les sites du Petit-Salève indique un outillage lamellaire de dimensions moyennes. Ce complexe culturel plutôt homogène, sans contradictions manifestes, est attribuable au

Magdalénien supérieur tardif, caractérisé par une forte présence de perçoirs et de lamelles à dos, rectangulaires à double troncature. L'outillage osseux des dépôts, assez fragmentaire, semble appartenir au même moment culturel. Les nombreux restes de sagaies, fréquemment à double biseau, nous orienteraient vers une phase avancée, probablement le Magdalénien VI. L'auteur de la branche-sculpture aurait pu s'inspirer des harpons à deux rangs de barbelures caractéristiques de cette période.

Mais ces mêmes sites ont aussi livré un objet isolé qui remonte peut-être à une époque un peu plus ancienne. Fendu et incomplet, il a été interprété comme une base de sagaie (pièce intermédiaire servant à fixer les sagaies), ou bien comme une navette⁶. Une révision totale de l'industrie osseuse des dépôts pourrait s'avérer très utile dans la perspective d'une attribution culturellement mieux documentée, bien qu'inévitablement assez générique en raison de l'absence de données sur la stratigraphie des sites.

Comme cela a déjà été souligné par d'autres que nous, tous les bâtons percés de Veyrier présentent une structure semblable qui dénote une probable contemporanéité. En revanche, il faut peut-être s'interroger sur la différence de qualité expressive qui sépare les deux exemplaires décrits dans ces pages de celui relevé par l'abbé Breuil. Les premiers sont bien attribuables au Magdalénien final, en raison de leur style extrêmement simplifié. L'exécution du bouquetin et du végétal à son verso témoigne au contraire d'une excellente connaissance technique doublée d'une puissance expressive très marquée. Ceci évoque une période un peu moins avancée, celle de la grande tradition d'art mobilier du Magdalénien V (style IV de Leroi-Gourhan), même si le tracé incertain des pattes du bouquetin fait penser aux premiers signes d'un changement de style (voir aussi la plaquette au quadrupède de Schweizersbild, face B).

L'inachèvement des images gravées a principalement dirigé notre attention sur l'aspect technique de ces réalisations. Cette orientation nous a permis de faire émerger quelques données complémentaires sur ces pièces et sur les différentes phases de leur élaboration. Si les figures réalistes avaient été de meilleure qualité, notre intérêt se serait plutôt concentré sur leur analyse stylistique. Quoi qu'il en soit, l'étude de détails mineurs reste toujours fondamentale pour développer une connaissance approfondie des documents archéologiques, et ceci en particulier dans le domaine pré-historique.

Notes:

- 1 Membre collaborateur de l'Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria, Florence.
- 2 Une tige à barbelures dont il sera question plus loin, trouvée en 1833 par François Mayor, aujourd'hui au Musée d'art et d'histoire de Genève, Inv. A 2219.
- 3 Je tiens à remercier M^{me} Yvette Mottier, ancien conservateur en chef du Département d'archéologie du Musée d'art et d'histoire de Genève, qui m'a proposé l'étude de ces pièces, ainsi que M. Jacques Chamay, actuel conservateur de ce Département.
De précieuses données m'ont été fournies par le professeur Antoine Gallay, du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, par le professeur Louis Chaix et M. Louis de Rouguin, du Département d'archéozoologie du Muséum d'histoire naturelle de Genève, ainsi que par le professeur André Charpin, des Conservatoire et Jardin botaniques de la même ville.
- 4 B. REBER, *La station paléolithique de Veyrier*, Le Mans, 1909, p. 21, fig. 10.
- 5 Une analyse effectuée en 1994 par le Laboratoire du Musée d'art et d'histoire a confirmé la présence d'une terre rouge, mélangée à des produits de décomposition de l'os. La provenance de cette terre n'a pu être établie.
- 6 Pièce en bois de renne avec base fendue, trouvaille sans date de H. J. Gosse. Musée d'art et d'histoire de Genève, Inv. A 2260.

Bibliographie:

- H.G. BANDI, W. HUBER, M.-R. SAUTER, B. SITTE, «La contribution de la zoologie et de l'ethologie à l'interprétation de l'art des peuples chasseurs préhistoriques», dans: *Actes du 3e Colloque de la Société suisse des sciences humaines*, 1979, Fribourg, 1984.
- H. CAMPS-FABRER (dir.), *Actes du premier Colloque international sur l'industrie de l'os dans la préhistoire*, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1974.
- H. CAMPS-FABRER (dir.), *Fiches typologiques de l'industrie osseuse préhistorique*, cahier V: *Bâtons percés, baguettes*, Ed. du Cedarc, Treignes, 1992.
- L. CHAIX, «Le Salève au quaternaire: environnement et préhistoire», dans: *Le Salève*, Société de physique et d'Histoire naturelle, Genève, 1988, pp. 159-171.
- A. GALLAY, «Les chasseurs de rennes de Veyrier pouvaient-ils contempler le glacier du Rhône?», dans: *Le grand livre du Salève*, Tribune Editions, Genève, 1988, pp. 24-47.
- A. GALLAY, «Veyrier. La Préhistoire», dans: *La préhistoire et l'époque romaine*, Commune de Veyrier, 1991, pp. 20-45.
- M. JULIEN, «Les harpons magdaléniens», dans: *Gallia Préhistoire*, suppl. XVII, CNRS, 1982.
- A. LEROI-GOURHAN, *Evolution et techniques*, t. I: *L'homme et la matière*, Paris, 1943 (rééd. 1971).
- A. MARSHACK, *Notation dans les gravures du Paléolithique supérieur. Nouvelles méthodes d'analyse*, Mémoires de l'Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux, 8, 1970.
- F. MINELLONO, «Osservazioni tecnologiche su alcune incisioni paleolitiche toscane», dans: *Museologia Scientifica*, 3-4, 1985, pp. 237-243.
- F. MINELLONO, «Problemi di lettura delle incisioni preistoriche», dans: *Atti della XXVIII Riunione Scientifica dell'Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria*, Florence, 1992, pp. 131-141.

E. PITTARD, L. REVERDIN, «Les stations magdaléniennes de Veyrier», dans *Genava*, t. VII, 1929, pp. 43-104.

M. ROUCH ZURCHER, *Paléolithique et Mésolithique du Bassin supérieur du Rhône*, Mémoire de diplôme de l'Ecole du Louvre, Paris, 1991.

M.R. SAUTER, «Les Magdaléniens de Veyrier», dans: *Helvetica Archaeologica*, 4, 1973, pp. 48-50.

Crédit photographique:

Musée d'art et d'histoire, Genève: fig. 1, 4.

Musée d'art et d'histoire, Genève, photo B. Jacot-Descombes: fig. 5.



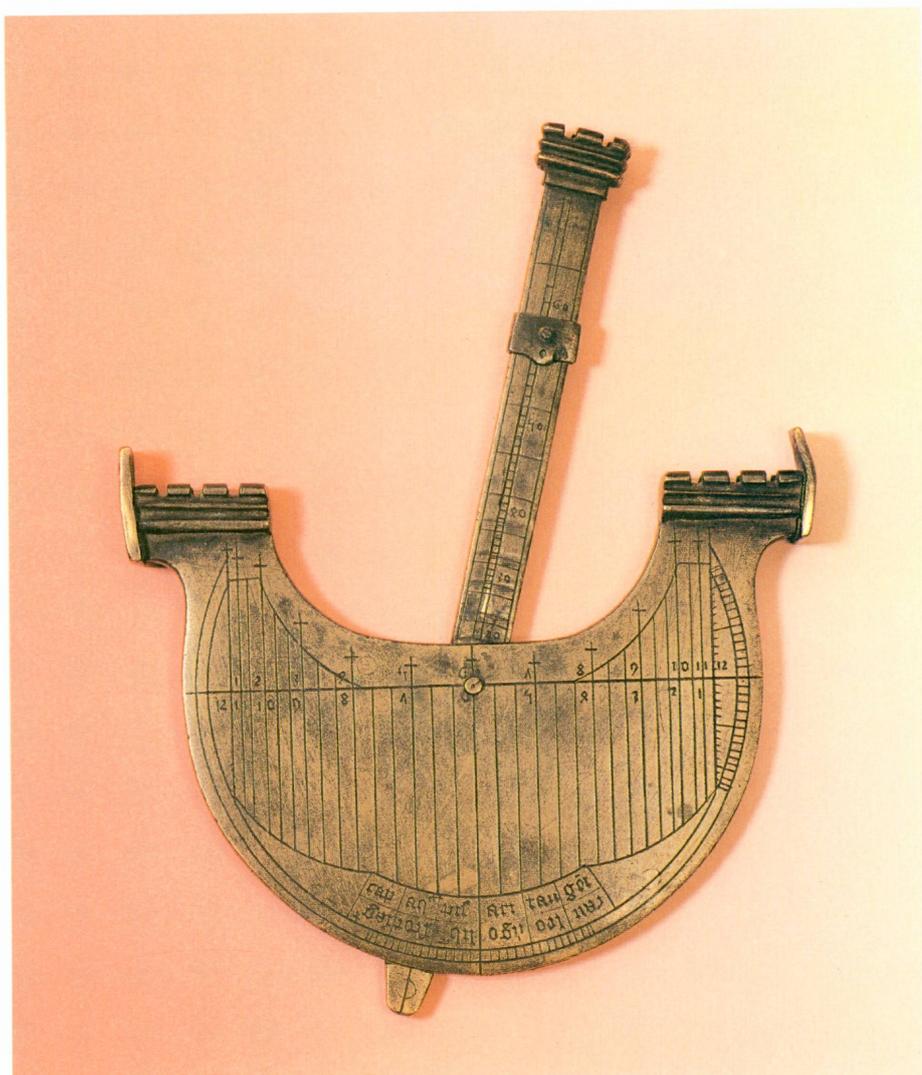


I Abu Rawash, 1995: dégagement de la descenderie de la pyramide de Radjedef
Voir: *Fouilles archéologiques à Abu Rawash (Egypte), rapport préliminaire de la campagne 1995*, pp. 65-72



II Sarcophage romain. Liban? Groupe de Tyr, vers 250-325 après J.-C.
Plomb moulé, long. 170 cm, larg. 39 cm, haut. env. 55 cm. Poids total 180 kg
Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv. 27746

Voir: *Essai d'interprétation d'un sarcophage romain*, pp. 83-86



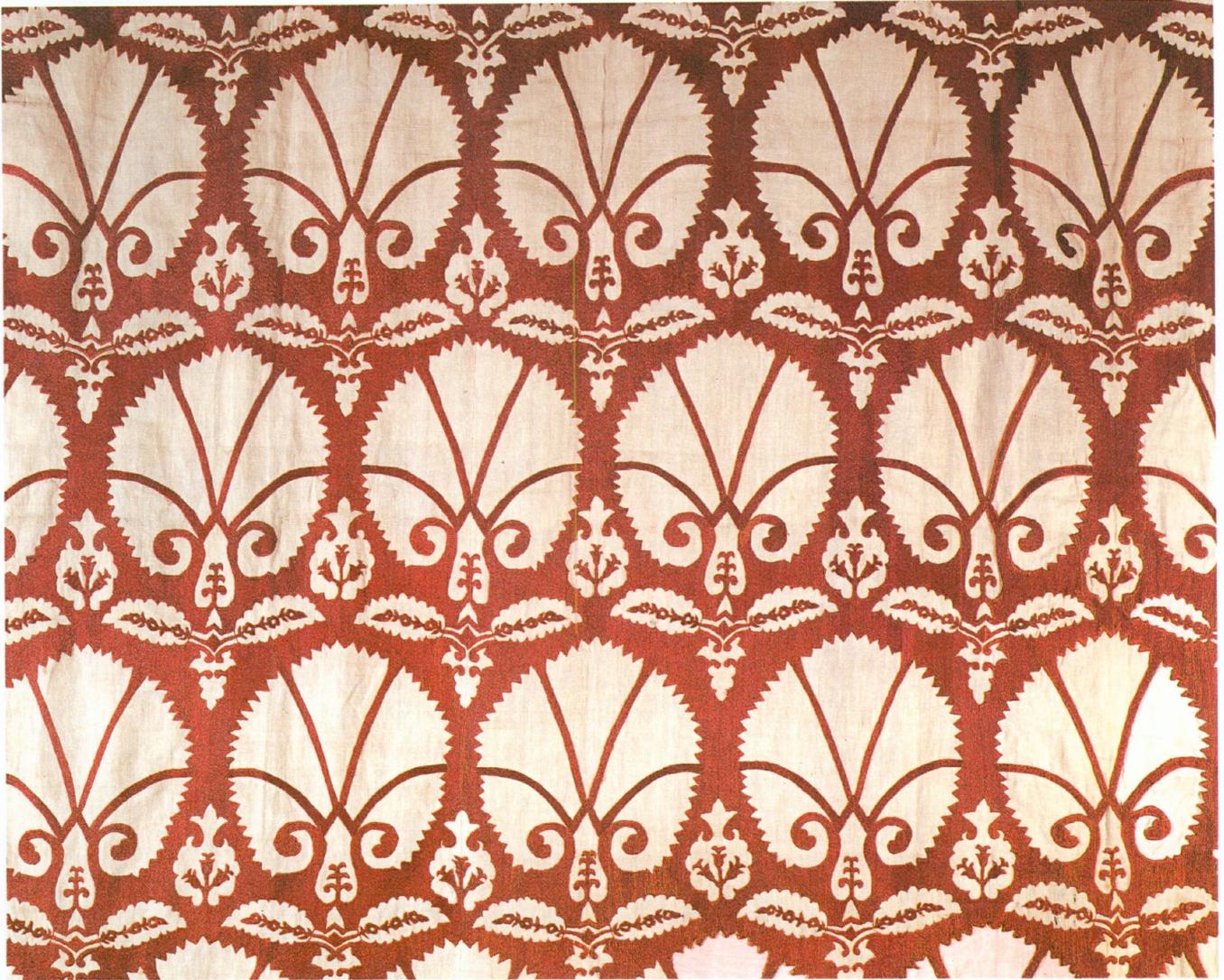
- III *Navicula de Venetiis*, non signée ni datée, mais portant des inscriptions en caractères gothiques qui situent sa fabrication au XIV^e ou XV^e siècle. La face principale représente un cadran solaire rectiligne universel, adapté à une forme de bateau qui évoque les anciens vaisseaux vénitiens. H. 15,5 cm
Genève, Musée d'histoire des sciences, Inv. 2139

Voir: *Navicula de Venetiis: une acquisition prestigieuse du Musée d'histoire des sciences*, pp. 87-94



IV Cartel de pendule et console. Berne, Manufacture Frisching, 1765/70
Faïence, polychromie de petit feu. Haut. 110 cm
Genève, Musée Ariana, Inv. AR 12752

Voir: *Acquisitions du Musée Ariana en 1994*, pp. 187-188



- V Tenture brodée d'ceilllets (détail)
Grèce ou Turquie? XVIII^e siècle?
Lin brodé de soie rouge
Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv. AD 9560

Voir: *Acquisitions du Département des arts appliqués en 1994: textiles, costumes et accessoires du costume*, p. 186



VI John Hoppner, R.A., *Lady Louisa Manners*, 1787 ou 1805
Huile sur toile, 137 x 111 cm
Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv 1985-54

Voir: *Deux Ladies peintes par George Romney et John Hoppner*, pp. 127-138



VII George Romney, *Lady Diana Milner*, 1786-1791
Huile sur toile, 240 x 147 cm
Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv 1985-59

Voir: *Deux Ladies peintes par George Romney et John Hoppner*, pp. 127-138



VIII Joseph Petitot (1771-1844), *Portrait de M^{me} Santoux, vraisemblablement Louise Santoux-Détra*, vers 1790
Pastel sur papier, 48 x 35,8 cm
Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv. 1994-17

Voir: *Joseph Petitot (1771-1844), pastelliste bourguignon attiré par Genève*, pp. 139-152



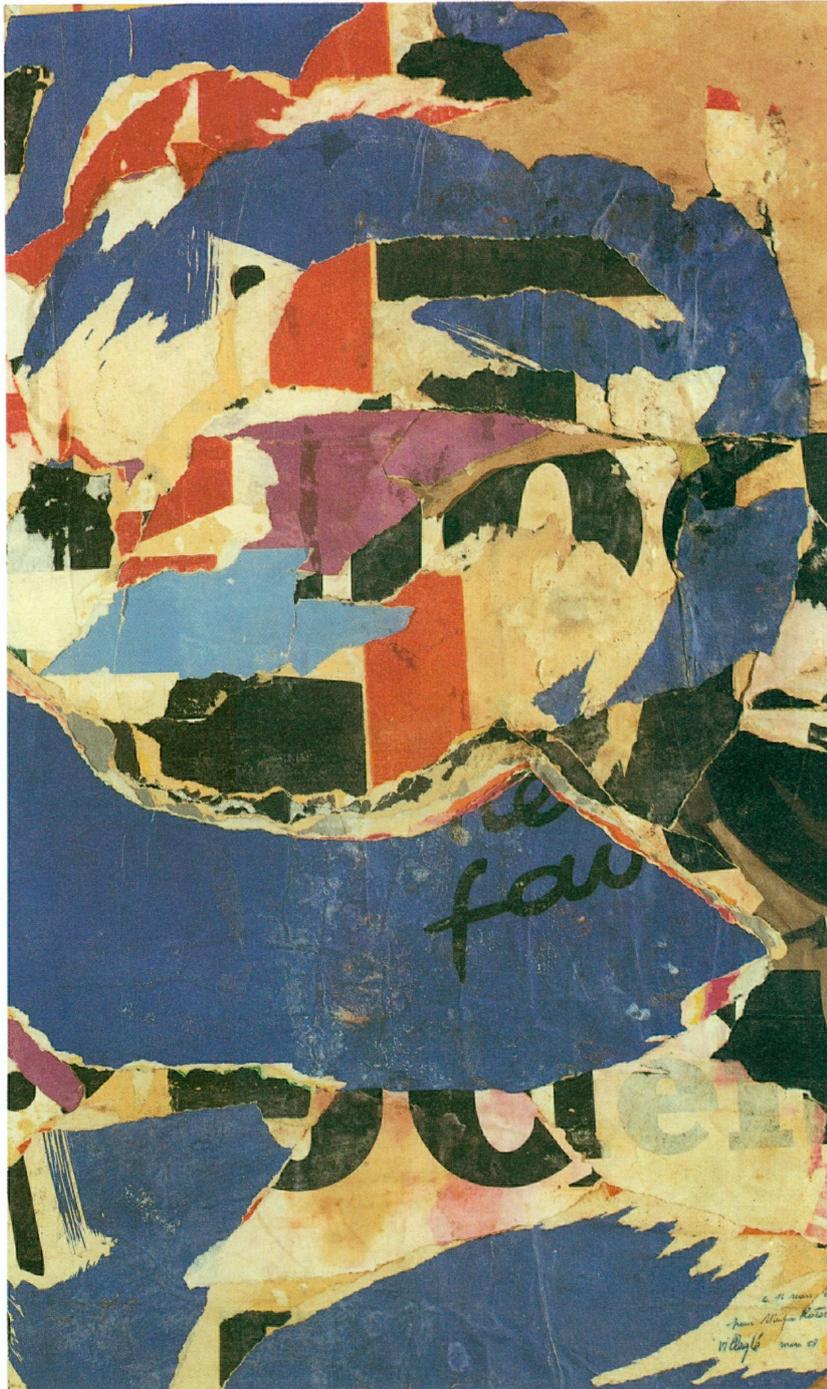
IX Ljubov Popova (1889-1924), *6 Gravjur* (planche de titre), 1917
Linogravure en couleurs, 417 x 299 mm
Genève, Cabinet des estampes, Inv. E 94/435
Dépôt de la Fondation Jean-Louis Prevost

Voir: *Note sur quelques acquisitions fondamentales dans l'ancienne collection George Costakis: Lissitzky, Popova, Rodtchenko, Rozanova et Stepanova*, pp. 202-206



X André C. Lambert (Genève, 1892-1985), centre de collier, 1924
Corne, métal blanc, métal jaune, écaille, améthystes. Haut. 25 cm
Genève, Musée de l'horlogerie, Inv. AD 9520

Voir: *Acquisitions du Musée de l'horlogerie en 1994*, pp. 189-190



- XI Jacques de la Villéglé (né à Quimper en 1925), *Impasse Delaunay - Le Père Ubu*, 1958
Affiches lacérées marouflées sur carton, 62 x 37 cm
Inscription au verso dans une fenêtre faite dans le carton: «le Père UBU 1958 mars»,
en bas à droite: «ce 14 mars 1962/pour Mimmo Rotella/Villéglé mars 58»
Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv. 1994-1

Voir: Jacques de la Villéglé, *Impasse Delaunay - le Père Ubu*, 1958, pp. 215-216



XII Pierre Klossowski, *Les Barres parallèles, Pâmoison II*, 1978/1979
Mine de plomb et crayons de couleur sur papier blanc, 220 x 141 cm
Genève, Cabinet des dessins du Musée d'art et d'histoire, Inv. 1994-8

Voir: *Acquisitions du Département des beaux-arts en 1994: peintures et sculptures*, pp. 208-213

